



Compte-rendu de la réunion AFCAE des associations régionales 8 janvier 2019 – bureaux AFCAE – Paris

Présents :

DE LA SUITE DANS LES IMAGES (Hauts-de-France) représentée par David BROUTIN
ACIEST (Grand Est), représentée par Denis BLUM
LE RECIT (ex ALSACE CINEMAS) (Grand Est) représentée par Stéphanie DALFEUR
ACOR (Bretagne et Val de Loire..), représentée par Antoine GLEMAIN
ACREAMP (Occitanie), représentée par Luc CABASSOT
ANCI et ACCILR (Occitanie), représentée par Vincent KOPF
CINÉMAS DU SUD (Provence-Alpes-Côte d'Azur), représentée par Vincent THABOUREY
CINA (Nouvelle-Aquitaine), représentée par Rafael MAESTRO
CINEMAS 93 (Ile-de-France) représentée par Vincent MERLIN
GRAC (Auvergne Rhône-Alpes), représentée par Juliette BOUTIN
GRAINES D'IMAGES (Pays-de-la-Loire) représentée par Laurent DUFEU
ATMOSPHERE 53 (Pays-de-la-Loire), représentée par Imad MAKHZOUM
ACC (Centre), représentée par Nathalie FERRAND
CINEMAS INDEPENDANTS de BOURGOGNE et de FRANCHE COMTE (Bourgogne-Franche-Comté), représentée par Léa DALOZ
Le GRAC ((Auvergne-Rhône-Alpes) représentée par Juliette Boutin
LES ECRANS (Auvergne-Rhône-Alpes), représentée par Cyril DESIRE
PLEIN CHAMP (Auvergne-Rhône-Alpes) représentée par Fabienne WEIDMANN

ETAIENT EXCUSES

ACAP - POLE REGIONAL IMAGE (Hauts-de-France) représentée par Luigi MAGRI
MACAO 7eme Art (Normandie) représentée par Agathe FOURCIN
ACPG (Nouvelle-Aquitaine), représentée par Jérôme MASCOTTO
ACRIRA (Auvergne-Rhône-Alpes), représentée par Jacques RICHER
APCAG (Guadeloupe), représentée par Marie-Claude PERNELLE
CINÉMA 35 (Bretagne), représentée par Christian COSTE
CINÉPHARE (Bretagne), représentée par OLIVIER BITOUN
ECRANS VO représentée par Yves BOUVERET
DU CINÉMA PLEIN MON CARTABLE (Nouvelle-Aquitaine), représentée par Anthony ROUSSEL
LA RÈGLE DU JEU (Bretagne), représentée par Alain DURAND
OBJECTIF CINÉ 64 (Nouvelle-Aquitaine) représentée par Raphaël JAQUEROD

Y ASSISTAIENT

Renaud LAVILLE (Délégué général de l'AFCAE) et Aurélie BORDIER (adjointe Communication et Actions AFCAE)

1 – Conseiller cinéma DRAC

Rencontre avec Laurent BOGEN, président de l'association des conseillers DRAC cinéma

Les associations font part de leurs bonnes relations avec les conseillers cinéma DRAC sur leur territoire. Laurent Dufeu demande si la question de la fragilisation des DRAC est à l'ordre du jour, comme l'a suggéré son conseiller.

Vincent Kopf estime que, depuis deux ans, il y a un flou sur les missions et perspectives des conseillers. Luc constate une départementalisation des conseillers sur leur ancien territoire depuis la fusion des régions.

Laurent Bogen explique que 40 conseillers territoriaux généralistes travaillent sur les zones quasi-désertes au niveau culturel.

Il y a 17 conseillers qui s'occupe du cinéma en France.

Le conseiller cinéma a 3 missions :

- Appui au réseau professionnel
- Rôle régalien
- Education à l'image

Il est important pour sa neutralité, sa connaissance du territoire et est plutôt bienveillant par rapport aux réseaux de salles.



Crédits Asso : le CNC a demandé au conseiller cinéma d'effectuer le travail d'instruction des dossiers de subvention et ensuite le CNC verse la subvention. L'enveloppe 2019 reste stable.

Renaud Laville (AFCAE) complète : le CNC s'appuie sur les conseillers cinémas pour le financement des asso mais cela n'est pas venu de suite, même si le CNC a reconnu son manque de personnes et temps pour instruire les dossiers lui-même. Au départ Daphné Bruneau du CNC avait laissé entendre qu'elle interrogerait aussi l'expertise des régions.

CDAC

Vincent Marlin insiste sur l'importance des conseillers DRAC en CDAC.

Cyril demande si les assos ont prévu de modifier leur statut pour faire les recours en CNAC : oui répondent toutes les associations qui font des recours : GRAC, Les Ecrans, ACREAMP, ACOR, Cinéma 93.

L'ACOR s'adjoint l'aide d'un avocat pour faire les recours.

Laurent Bogen explique que le conseiller DRAC émet un avis consultatif et apporte un éclairage :

- Sur l'aménagement culturel ou non du projet sur le territoire
- La revitalisation ou non sur le territoire
- Le travail éventuel de fouille archéologiques

Luc estime que la CDAC est souvent l'enregistrement automatique des projets présentés et les avis contraires sont peu entendus. Cela permet surtout de rebondir en CNAC. Laurent Bogen trouve au contraire que certains élus sont sensibles aux questions d'aménagement culturel. Antoine complète en disant que s'il n'est pas possible d'arrêter l'implantation de multiplexe, on peut néanmoins s'entendre sur des contrats de programmation où on définit le type de films non programmés par le multiplexe et laissés aux autres cinémas.

La ZIC (zone d'influence commerciale) est importante et difficile quelquefois à déterminer. C'est empirique d'une zone à l'autre.

Autre problème : l'accès au dossier avant la CDAC. Le DRAC peut envoyer quelques éléments par mail mais le dossier du projet n'a pas être communiqué avant la CDAC (droit public). Le CNC a la volonté de réformer les CDAC, en prenant en compte l'aspect architectural, même si ce critère ne bloque pas le dossier.

Il existe maintenant des programmes « cœur de ville » qui interdisent l'installation de multiplexe.

Sans doute seront créées des CRAC, au niveau régional, afin de dépassionner les débats avec des élus plus éloignés du projet et plus d'experts.

Concernant l'appel à initiative sur les dispositifs, Laurent Bogen souhaiterait que les conseillers DRAC soit associés à la gouvernance des dispositifs.

La diffusion du non-commercial (c'est à dire hors cinémas) va sans doute évoluer également. Les assos font remonter des pratiques de diffusion des films en plein air ou autres lieux dont les salles se plaignent régulièrement, qui nuisent surtout aux circuits itinérants.

Baisse de la fréquentation

Rafael Maestro qui revient d'une réunion avec la branche de la petite exploitation à la Fédération expose les chiffres de fréquentation en baisse :

- 3% pour la petite et moyenne exploitation
- 6% pour la grande exploitation
- 1% pour les salles Art et Essai

Mais il existe une disparité entre salles et certains monoécrans enregistrent une baisse de -10 % à -15%

2 - Résultat de l'appel à initiative du CNC sur la coordination nationale des dispositifs scolaires

Luc comprend bien la volonté du CNC de modifier la gouvernance des dispositifs et de créer un regroupement des acteurs via une agence, mais il estime que le dossier de Passeurs d'image retenu trop flou et imprécis :



- Il y a confusion au niveau de l'objectif : est-ce l'accès à 100% des élèves en contact avec une discipline culturelle et 100% des élèves font un travail sur le cinéma ?
- Quid du lien avec la salle de cinéma ?
- Quid des 35% de financement privé ?
- Flou sur les comités de pilotages
- On lit une récupération à terme de lycéens au cinéma
- Quel est le contenu culturel et pédagogique ? Il est limité à des matières

Luc a l'impression que le CNC se débarrasse de l'Education à l'Image. On dirait une coquille vide.

Les salariés des Enfants de Cinéma seront intégrés à la nouvelle équipe s'ils le souhaitent.

Stéphanie de RECIT (aussi Pôle d'Education à l'Image) explique qu'à contrario la situation est plus claire, car le CNC avait incité les pôles à répondre à l'appel à initiatives mais les pôles ne sont pas structurés nationalement et auraient eu des difficultés à proposer une coordination, seuls.

Vincent (cinémas du Sud) explique qu'on l'a incité à déposer un projet et il a pointé les défaillances du système actuel.

Cyril trouve que le système devait être simplifié, car pour un exploitant c'est complexe avec les réunions des 3 comités de pilotage + 3 contacts différents par dispositif.

Le groupe des associations propose de continuer l'analyse de ce projet de Passeurs d'Image et d'inviter cette agence pour un échange avec les associations régionales lors d'une prochaine réunion en mars.

Car plusieurs questionnements demeurent :

- Quelle fondation est prévue ?
- Méconnaissance de la salle de cinéma
- Non prise en compte de la taille des régions et de la difficulté de travailler sur ces nouveaux territoires élargis.
- Réforme du lycée en cours avec la fin des options facultatives et un risque d'un nivellement par le bas.

L'AFCAE porte un intérêt à la mise en place des dispositifs scolaires et s'interroge aussi sur cette nouvelle gouvernance.

3 - Baisse en 2018 de l'aide sélective à la modernisation des salles et de l'aide à la programmation Difficile

Renaud Laville n'est pas présent cet après-midi pour détailler ce point car il est retenu par une autre réunion. En bref, l'aide sélective passe de 9 millions d'euros à 7 millions.

Baisse de 10% du budget pour la programmation difficile

Le fond de soutien

Rafael Maestro nous alerte sur une information très intéressante pour nos réseaux : la répartition du fond de soutien par branche :

La grande exploitation est à 5 ou 6 ans en avance sur les droits à la TSA qu'elle génère

Idem pour les exploitants les plus importants en entrées de la moyenne exploitation. Le niveau plus bas suit un processus différent et investit moins.

Mais la branche de la petite exploitation dispose d'une importante somme de TSA, qui n'est pas utilisée, souvent par peur d'investir pour de petites sommes, mais aussi par méconnaissance du dispositif de la TSA (75% des exploitants sont distanciés de leur fonctionnement) . C'est le cas pour les cinémas détenus par les communes, dont l'exploitant est une collectivité qui connaît mal le financement des cinémas. Le danger est que le CNC, averti de cette somme disponible pour la petite exploitation ne veuille pas apporter d'aide au financement du renouvellement du matériel numérique pour la petite exploitation ou utilise cette somme pour se rembourser de la première vague d'aide au numérique (avance remboursable cinénum).

IL Y A URGENCE A FORMER ET INFORMER LES PETITES SALLES DES RESEAUX DE CETTE SOMME DISPONIBLE. La TSA permet d'effectuer de menus travaux ou travaux plus lourds pour une extension à 2 ou 3 écrans par exemple.



Le groupe des associations décide de s'organiser une formation sur la TSA à la prochaine réunion en mars, afin ensuite d'organiser des moments de formation pourquoi pas avec un exploitant qui a déjà utilisé sa TSA et a construit un dossier de demande auprès du CNC.

Il est important d'aller informer les élus.

Voir la pastille vidéo du Monde « que payez-vous dans une place de cinéma ? ».

4. Nouvelles Commissions Régionales Art et Essai

Document distribué sur la composition des 5 nouvelles commissions Art et Essai, encore non validé par le CNC. Document à ne pas diffuser.

Remarques :

Les conseillers ADRC siègent comme observateurs, comme les conseillers cinéma DRAC.

Nouveaux venus : un expert court métrage dans chaque commission.

Fabienne relève la présence d'exploitant de grand groupe multiplexe dans les commissions art et essai.

5 - Bilan 2018 sur les Médiateurs Culturels

Un tableau est diffusé sur le nombre de médiateurs par région. 15 pour l'AURA et toujours 3 régions qui absorbent 80 % des postes.

6. Mise en place du calendrier AFCAE des prévisionnements et des formations

Ce calendrier sera bientôt consultable dans l'espace adhérent AFCAE, rubrique associations régionales.

7. Questions diverses

Le CNC a envoyé une malle pédagogique AZUR ET ASMAR à toutes les écoles et collèges de France. Coût : 1 millions. Aucun accompagnement pédagogique et aucune info aux salles ni réseaux.